

PROGRAMME CLE

2023-2028

Commune de Hastière

Je me sens bien. Les madames sont gentilles et on peut jouer aux jeux qu'on veut.

Il serait utile d'engager en priorité des personnes qualifiées, de former les accueillantes à la gestion de conflit et l'animation.

En tant qu'opérateur d'accueil, nous sommes ouverts à toutes les aides et idées. La coordination ATL peut nous aider.

Nous avons également besoin de ce relais pour la promotion de nos activités.

Je n'aime pas arriver le premier à l'accueil.

Les locaux ne sont pas adaptés à l'accueil des enfants. Difficile dès lors de varier les activités.

Accueillante SUPER : toujours souriante et bienveillante. Très motivant le matin pour les enfants (et les enseignants aussi 😊)

Il faudrait plus de communication entre les équipes enseignantes et les services extrascolaires.

L'accueil existant est très bien. En ce qui concerne les stages, des prix accessibles à tous seraient un plus. Nous travaillons à deux mais nous sommes séparés. Le budget est différent quand on est parent célibataire.

Après 12 ans, il y a très peu ou pas de choix sur Hastière.

J'aimerais un accueil avec plein de sport et d'activités bricolage.

Table des matières

Partie générale

1. Présentation de la commune
 - 1.1. Géographie et démographie
 - 1.2. Réseaux d'enseignement
 - 1.3. Le service ATL
 - 1.4. La CCA
2. Les opérateurs d'accueil
 - 2.1. Demandant le renouvellement de leur agrément
 - 2.2. Partenaires ne demandant pas d'agrément
 - 2.3. Activités sportives et culturelles
3. Historique de l'ATL sur Hastière
4. Evolution depuis le dernier PCLE
 - 4.1. Accueil extrascolaire communal
 - 4.2. Service d'aide aux devoirs
 - 4.3. Accueil Latitude Jeunes
 - 4.4. Place aux enfants
 - 4.5. Ocarina
 - 4.6. Collaboration avec le complexe sportif et associatif de Miavoye
 - 4.7. Information aux familles
 - 4.8. CCA
 - 4.9. Réalisation du recueil « À notre santé ! »
 - 4.10. Lien avec le CPAS
5. Besoins relevés lors de l'état des lieux
6. Modalités de collaboration entre les opérateurs
7. Modalités d'information
8. Modalités de répartition des moyens publics
9. Actions du PCLE 2018 à poursuivre
10. Objectifs du nouveau PCLE

Annexes

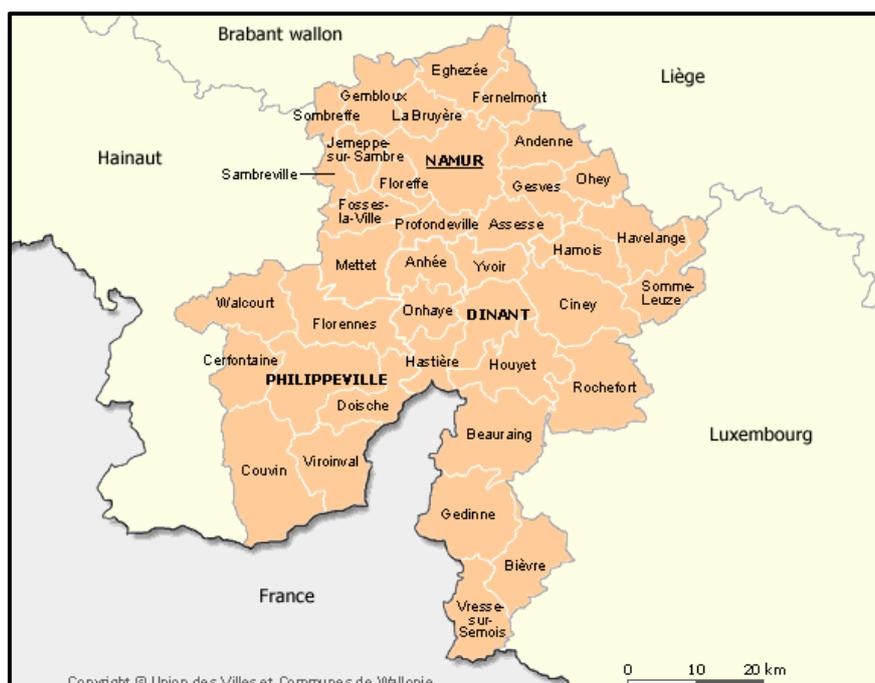
1. Fiches détaillées des opérateurs d'accueils demandant le renouvellement d'agrément
 - 1.1 Avant-Post
 - 1.2 Latitude Jeunes
2. Tableau de synthèse des opérateurs
3. PV de la CCA approuvant le PCLE
4. Délibération du Conseil Communal approuvant le PCLE

Partie générale

1. Présentation de la commune

1.1 Géographie et démographie

Commune de l'extrême sud de la province de Namur, la commune de Hastière se situe en Haute-Meuse et est traversée de part en part par celle-ci sur une longueur de 21,5 km. Elle est bordée par les communes de Onhaye, Florennes, Doische, Houyet et Dinant et forme frontière avec la France.



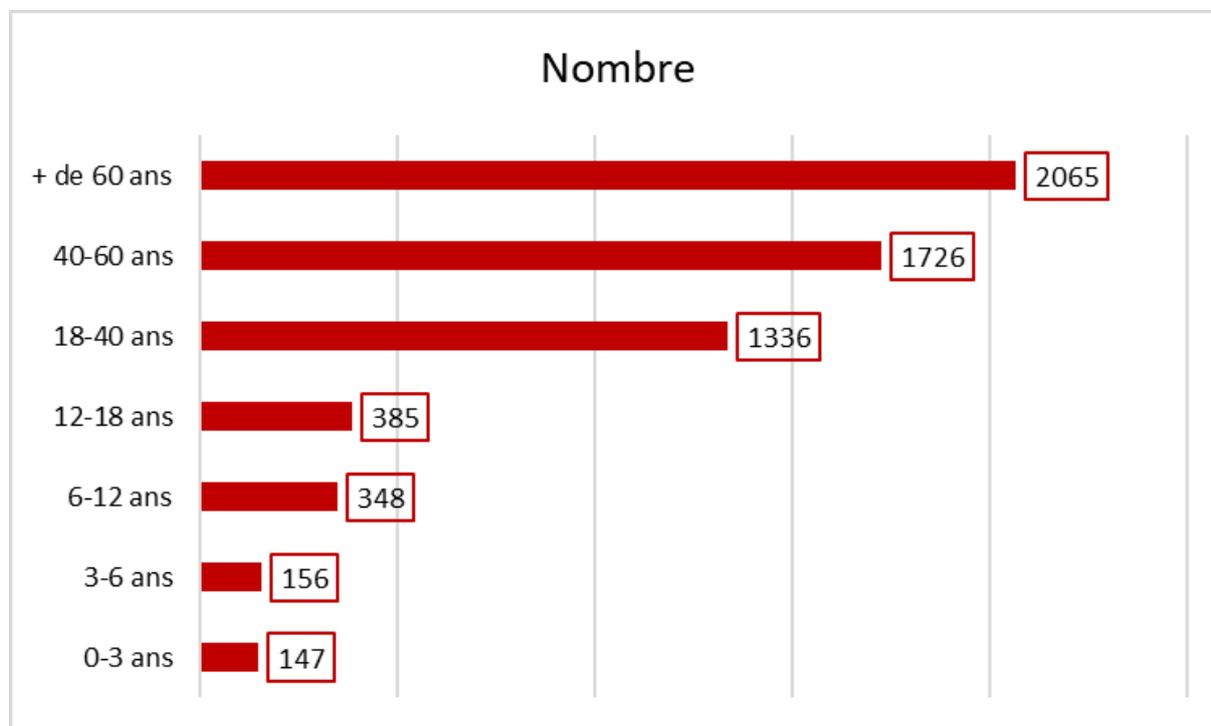
La commune est composée de 7 villages:

- Agimont,
- Blaimont,
- Hastière-Lavaux,
- Hastière-Par-Delà,
- Heer,
- Hermeton-sur-Meuse
- Waulsort.

Elle compte aussi 7 hameaux: Freyr, Heer-Agimont, Inzemont, Lenne, Maurenne, Moniat et Petit-Doische.

D'une superficie de 56,5 km², la commune est habitée par 6.164 habitants, soit une densité de population de 109,1 habitants/km².

Vous trouverez ci-dessous un graphique illustrant la répartition des habitants selon des catégories d'âge définies.



Date de référence : 21/10/2022

Particularités de notre commune :

- La croissance naturelle est négative et la moyenne d'âge est de 45 ans
- 5,71% de nos citoyens sont de nationalité étrangère
- 26,92% de la population est domiciliée dans des zones de loisirs
- L'administration communale est le plus gros employeur de la commune
- Les possibilités d'emploi sur la commune sont peu nombreuses
- La mobilité pose de gros soucis à l'intérieur de la commune, vu son étendue et les zones d'habitat éloignées du centre
- Le taux de chômage tourne autour de 20% et est un des plus élevés du bassin namurois.

1.2 Réseaux d'enseignement

Deux réseaux d'enseignement différents sont représentés sur la commune de Hastière :

- Réseau communal
- Réseau libre

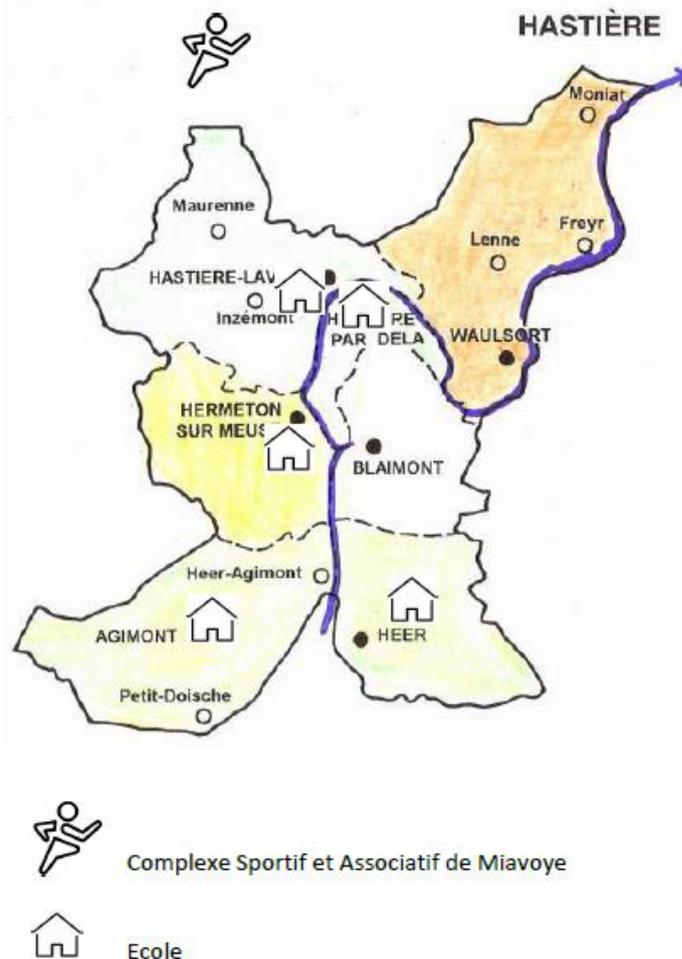
Il y a 4 implantations scolaires communales situées à Hastière-Par-Delà, Hermeton, Agimont et Heer.

L'école Sainte Anne est située sur la place Binet à Hastière-Lavaux.

L'école de la FWB a malheureusement fermé ses portes en septembre 2021.

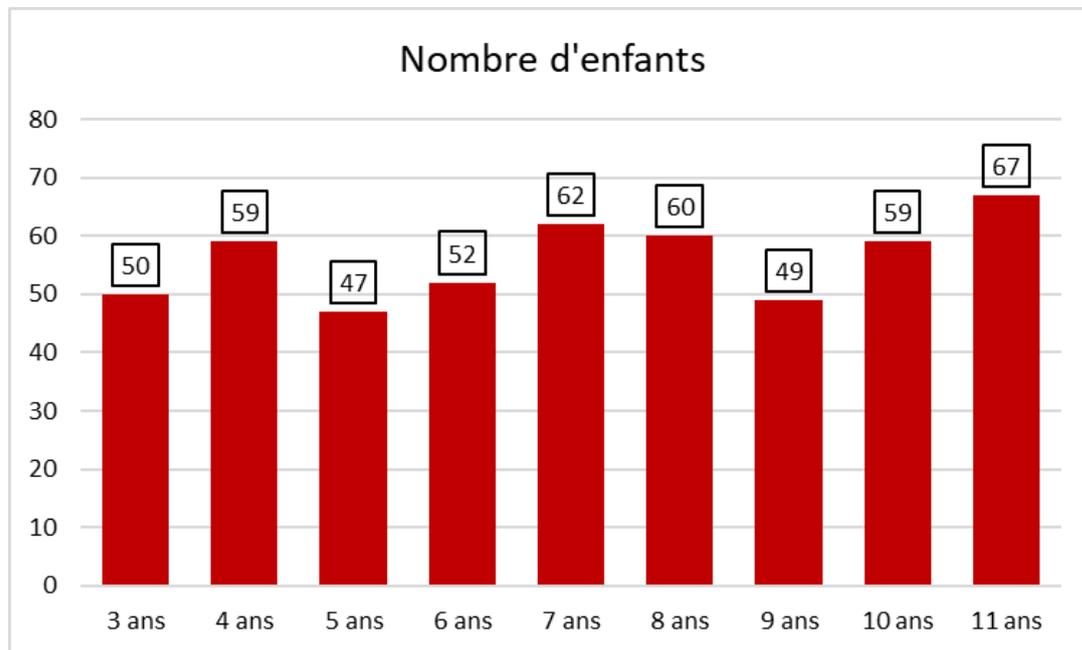
Les accueils de toutes les écoles sont regroupés dans un même service géré par l'administration communale: « Avant-Post ».

Vous trouverez ci-dessous une carte avec l'implantation de ces 5 entités scolaires et du Complexe Sportif et Associatif de Miavoye.



505 enfants entre 3 et 12 ans sont domiciliés sur notre commune.

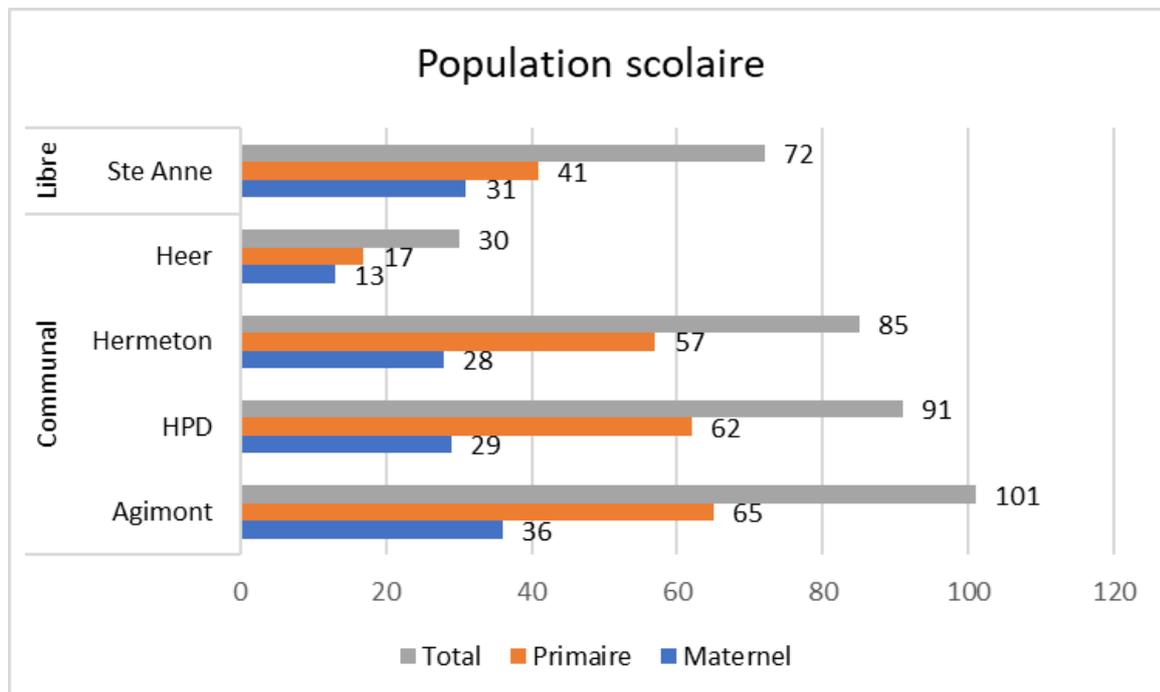
Vous trouverez ci-dessous un graphique reprenant la répartition de ces enfants par âge.



Date de référence : 21/10/2022

Un total de 379 enfants sont scolarisés dans les implantations scolaires situées sur le territoire de la commune.

Vous trouverez ci-dessous la répartition dans les différents sites scolaires.



Date de référence : septembre 2022

Nous pouvons observer que tous les enfants ne sont pas scolarisés dans des écoles de notre commune. Certains d'entre eux fréquentent des établissements dans les villes avoisinantes (Beauraing, Dinant), d'autres fréquentent l'enseignement spécialisé qui n'est pas représenté sur le territoire d'Hastière.

Toutefois, nous pouvons présager du nombre décroissant d'enfants fréquentant l'enseignement spécialisé vu les nouvelles mesures « d'école inclusive ».

	Enfants de 3 à 12 ans domiciliés sur la commune	Enfants scolarisés sur notre commune
2018	520	365
2022	505	379
Evolution	-15	+14

1.3 Le service ATL

Administration communale de Hastière



Avenue Guy Stinglhamber, 6
5540 HASTIERE-LAVAUX



082/64 32 11



contact@hastiere.be

Échevin responsable

Simon BULTOT



082/64 32 10



bourgmestre@hastiere.be

Coordinatrice ATL

Sylvie MATHYS



082/64 32 29
0470/89 16 37



sylvie.mathys@hastiere.be

Le service ATL est ouvert le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 16h30

Date du premier agrément : 1^{er} septembre 2013

1.4 La commission communale de l'accueil

Composante 1 : les représentants du conseil communal

	Effectifs	Suppléants
L'Echevin de l'enseignement	Simon Bultot	Joëlle Casteleyn
Les conseillers	Corine Jamar	Philippe Vincke
	Véronique Hees	Mathieu Morelle

Composante 2 : les représentants des établissements scolaires

Directeur écoles communales	Frédéric Baude	Véronique Monin
Directeur école libre	Pascale Kerrels	Cédric Munten

Composante 3 : les représentants des personnes confiant leurs enfants (associations de parents)

Associations de parents :

Ecole communale	Marie-Claude Mathieu	Alison Demortier
Ecole libre	Delphine Collin	Catherine Noël-Collart

Mouvements reconnus :

Vie féminine-FPS	Françoise Dupont	
------------------	------------------	--

Composante 4 : les représentants des opérateurs de l'accueil œuvrant sur le territoire de la commune qui se sont déclarés à l'ONE

Accueillantes	Béatrice Minnoye	Aline Fivet
Latitude Jeunes	Marcellin Mongeau	Stéphanie Destrée
Ocarina	Célia Scohy	Marine Berger

Composante 5 : les représentants des services, associations ... non déclarés à l'ONE

Complexe Sportif-Centre Culturel	Rémi Denoiseux	Sébastien Warisse Florent Vleminckx
CCE-Dinamo	Florine Lupcin	Benjamin François
Clubs sportifs	Didier Rahir	Garence Mattart

Invités :

Plan cohésion sociale	Mr Clément Rosier
Coordinatrice Accueil ONE	Mme Rosie Tshilongo
Province Namur	Mme Isabelle Vanesse
Coordinatrice ATL	Mme Sylvie Mathys
Secrétaire du bourgmestre	Mme Gaëlle Huysmans
Secrétaire école communale	Mme Véronique Derycke

2. Les opérateurs d'accueil

2.1. Demandant le renouvellement de leur agrément

Pouvoir organisateur	Dénomination	Adresse	Téléphone	Responsable de projet	Numéro de compte bancaire	Date d'agrément	Type d'activité
Latitude Jeunes asbl	Latitude Jeunes - Structure de Hastière	La petite maison Ruelle du Paradis, 85 5541 Hastière/Delà	0478/936191	Marcellin Mongeau	BE68 8782 8079 0134	01/09/2015	Accueil centralisé du mercredi après-midi et durant les journées pédagogiques
							Stages durant les vacances scolaires
	Latitude Jeunes – « A nous D'Voir !	Ecole Mixte Ste Anne Rue de l'Harmonie, 10 5540 Hastière				01/10/2017	Service d'aide aux devoirs (lundi, mardi, jeudi)
Administration communale	Avant-Post	Implantation de Heer Rue de L'Eglise, 190 5543 Heer	082/643229 0470/891637	Sylvie Mathys	BE19 0910 0053 1812	01/09/2013	Accueil du matin et du soir dans l'école
		Implantation d'Agimont Rue du Monument, 88 5544 Agimont					
		Implantation d'Hermeton Rue Jules Poucet, 2 5540 Hermeton/ Meuse					
		Implantation de Hastière Rue des Gaux, 81 5541 Hastière/Delà					
		Ecole Mixte Ste Anne Rue des Vignes, 3 5540 Hastière					

2.2. Partenaires ne demandant pas d'agrément

Dénomination	Adresse	Téléphone	Responsable	Descriptif
Ocarina asbl	Rue des Tanneries 55 5000 Namur	081/244812	Christelle Dawance	Centre de vacances
Faucons Rouges Hastière	Fauvin 205 5540 Hastière	0476/32 14 21	Xavier Cabron	Organisation de jeunesse

2.3. Activités sportives et culturelles

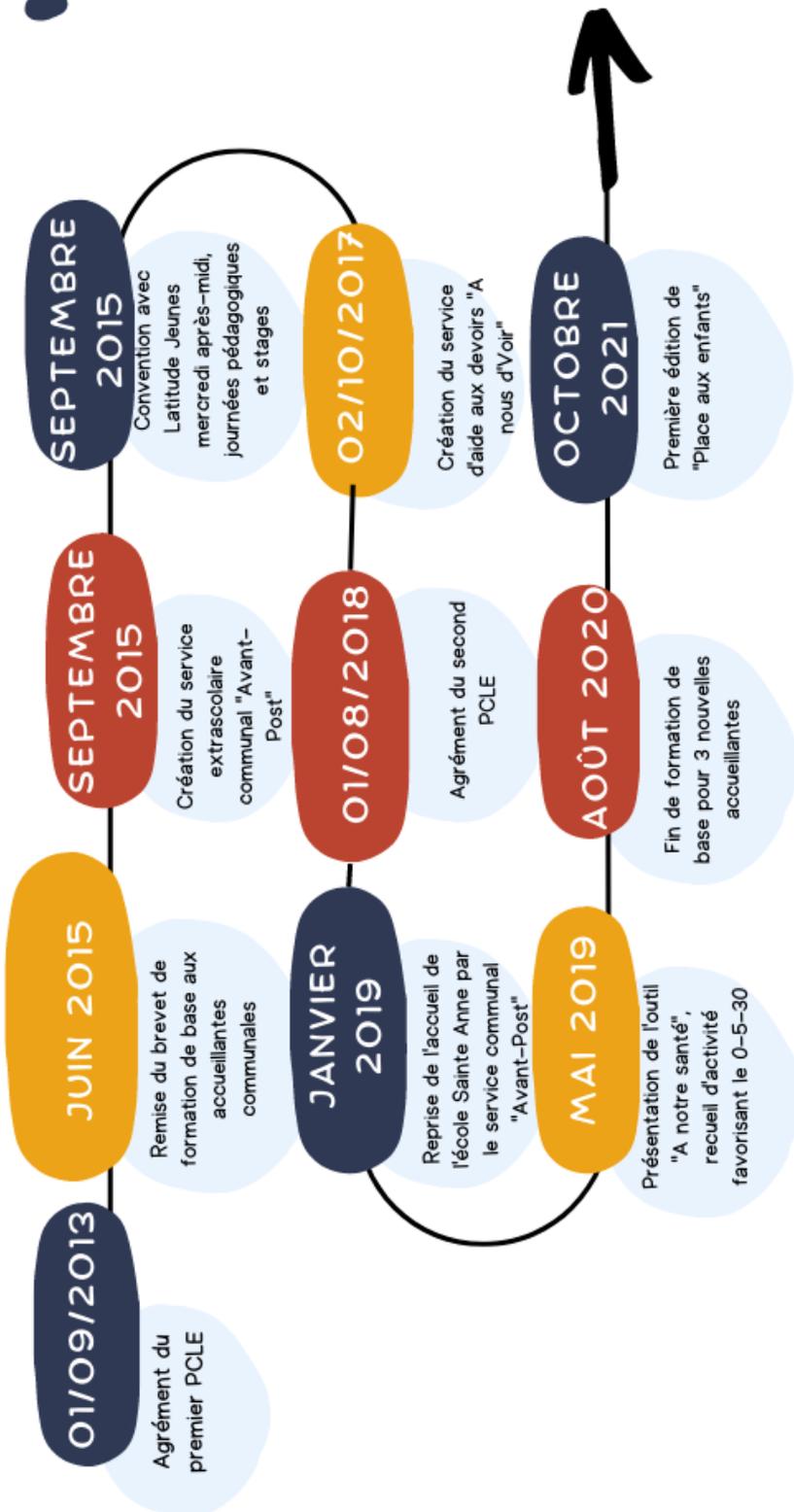
Dénomination de l'Opérateur d'accueil :	Adresse du siège social :	Personne de contact :	Coordonnées:	Partenaire du programme CLE : oui- non	Adresse du lieu d'accueil :	Description de l'activité proposée :
Sport						
ASBL Complexe Sportif et Associatif de Miavoye	Rue Sous-Lieutenant Piérand 1 5520 ANTHEE	Rémi Denoiseux	082/68 94 55 0483/057 221 csa.miavoye@gmail.com	oui	Complexe Sportif et Associatif de Miavoye Rue Sous-Lieutenant Piérand 1 5520 ANTHEE	Multisports (6-12 ans) Running Junior (6-12 ans) Mini-Tennis (4-6 ans) Tennis (7-12 ans) VTT (8-16 ans) Stages pendant les vacances scolaires (3-14 ans)
Mishido Club Hastière	Rue Fernand Champt 3 5540 HASTIERE	Didier Rahir	0496/647 144 d.rahir@hotmail.com	oui	Complexe Sportif et Associatif de Miavoye Salle St Pierre HASTIERE-PAR-DELA	Judo dès 4 ans Tai chi chuan - Qi Gong dès 4 ans
G.M Dance Productions ASBL - Sylphide	Rue du Pont d'Amour 8 5500 DINANT	Garance Mattart	0473/262 550 info@sylphide.be	oui	Complexe Sportif et Associatif de Miavoye	Différents cours de danse (dès 3 ans 1/2)
Bad Sax Miavoye ASBL	Rue Sous-Lieutenant Piérand 1 5520 ANTHEE	Elodie Rosier	badsaxmiavoye@gmail.com 0472/259 536	non	Complexe Sportif et Associatif de Miavoye	Badminton à partir de 6 ans
Basket Club Miavoye-Gérin-Hastière	rue de Dinant 24 5540 HASTIERE	Laurence Defoin	basket.club.miavoye@gmail.com	non	Complexe Sportif et Associatif de Miavoye	Basket (3-14 ans)
RCS Hastiénois	rue de la Libération 40 5540 HERMETON	Florian Istace Simon Bultot	rcsh.hastiere@gmail.com	non	Chaussée de Givet, 25 5540 HASTIERE	Football et psychomotricité (4-6 ans)
La Cabane aux Poneys	rue des Gaux 93 5541 HASTIERE-PAR-DELA	Véronique Hees	veronique_hees@hotmail.com 0477/909 402	oui	Route de Blaimont, Hastière-Par-Delà (en face du domaine des Gaux)	Equimotricité (3-8 ans)
Haras de l'Otri	rue du Pont Simon 2 5544 AGIMONT	Joyce Timmermans	0495/88 95 68 info@harasdelotri.com	oui	rue du Pont Simon 2 5544 AGIMONT	Equitation leçons et stages à partir de 3 ans

Dimi Fight Club - Génération Crew	Domaine Mont-Meuse 36 5540 HERMETON	Dimitri Van de Par	0473/396 715 dimitrivandepar5@gmail.com	oui	Complexe Sportif et Associatif de Miavoye Salle de la balle pelote, plaine Récréar, rue Marcel Lespagne, Hastière	MMA (à partir de 10 ans) Break dance (dès 6 ans)
Cercle équestre de la Duve	Rue de la Duve 43 5544 AGIMONT	Thierry Granville	0476/706.602	oui	Rue de la Duve 43 5544 AGIMONT	Leçons et stages pour les enfants à partir de 8 ans
Tennis Club Hastière	route de Philippeville 110 5544 AGIMONT	Eric Henquet	0477 706078 mail@tennisclubhastiere.be	oui	route de Philippeville 110 5544 AGIMONT	Leçons (dès 4 ans) Stages pour les enfants de 6 à 16 ans
Latitude Sport ASBL	rue Rigaud de Corbion 10 5590 CINEY	Nicolas Rennesson	083/67.78.00 info@latitudesport.be	non	Complexe Sportif et Associatif de Miavoye	Stages sportifs pour les enfants de 3 à 18 ans
Culture						
Centre Culturel de Hastière	Rue Marcel Lespagne 10 5540 HASTIERE	Sébastien Warisse	082/645372 sebastien@CultureHastiere.be	oui	Divers lieux sur le territoire de la commune	Stages, manifestations, expositions, ateliers divers
Académie des Arts Mosans		Giulio Zirpolo	0498/04.13.60 academiedesartsmosans@hotmail.com	non	245 Rue de France 5543 Heer-Agimont	Peinture, sculpture, modelage (à partir de 7 ans)
Conseil Communal des enfants	Avenue Guy Stinglhamber 6 5540 HASTIERE	Benjamin François Justine Werrion	082 643 230 082 643 231 benjamin.francois@hastiere.be justine.werrion@hastiere.be	non	Avenue G.Stinglhamber 6 5540 HASTIERE	Association d'enfants, apprentissage de la citoyenneté

3. Historique de l'ATL sur Hastière

HISTORIQUE DE L'ATL HASTIÈRE

UN PROJET QUI GRANDIT...



4. Évolution depuis le dernier PCLE

4.1 Accueil extrascolaire communal

Depuis janvier 2019, l'accueil extrascolaire de l'école Sainte Anne a été repris par le service « Avant-Post » communal. Une accueillante formée assure l'accueil du matin et du soir, ainsi que le vendredi à partir de 15h. Elle est secondée le vendredi de 15h à 16h afin de respecter les normes d'encadrement.

Le taux d'encadrement de l'accueil du matin a été revu dans plusieurs implantations pour permettre un accueil de qualité. De même, durant les temps de midi, des ALE viennent compléter les équipes. Ce qui amène l'équipe communale d'encadrement à 16 personnes pour les 5 implantations scolaires (hormis les temps de midi de l'école Sainte Anne qui sont toujours gérés par l'école).

Suite à une enquête auprès des familles réalisées à l'initiative de la CCA début 2019, un accueil à partir de 7h est organisé, uniquement sur inscription préalable, dans les 5 implantations scolaires. L'accueil entre 7h et 7h30 est facturé 0,50€.

Une équipe de 3 bénévoles, liées à l'administration communale par une convention de volontariat, assure le remplacement de courte durée des accueillantes et du personnel affecté à la surveillance des temps de midi.

Les accueillantes ont participé à un programme de formation continue :

- Autrement dit : Et si vous le disiez autrement ? (module de base et approfondissement)
- Pescalune : Il était une fois...
- Coala : Bouts de ficelle créatifs
- Formation de base pour une nouvelle accueillante et 2 ALE
- ONE- Province : Cris, violence, harcèlement? Ma place d'accueillante? Des pistes pour prévenir et intervenir
- Croix Rouge de Belgique : Formation à la réanimation cardiopulmonaire, désobstruction pédiatrique et simulation d'accident en milieu d'accueil de la petite enfance (accueillantes et personnel affecté à la surveillance des temps de midi)
- Coala : Accompagnement d'équipe pour la révision du projet d'accueil
- CJLg : Zen attitude : jeux et activités pour un accueil serein (une accueillante)

La commune a adhéré au programme I-AES de IMIO en juin 2019. Les présences aux accueils sont encodées par l'utilisation d'un smartphone et transmises automatiquement à l'administration communale qui gère les demandes de subsides et la facturation. Cette facilitation du travail administratif dégage du temps pédagogique pour la responsable de projet.

4.2 Service d'aide aux devoirs

Le service d'aide organisé par Latitude Jeunes croule sous les demandes. Dans un souci de qualité, le nombre d'enfants accueillis est limité à 20 par séance. Afin de permettre à un maximum d'enfants de bénéficier de ce service, les inscriptions se font dorénavant par trimestre avec évaluation en fin de période. Ceci afin de déterminer si l'autonomie acquise est suffisante. Les liens avec les enseignants ont été resserrés pour une meilleure collaboration dans l'accompagnement du travail scolaire de l'enfant.

De nouveaux bénévoles sont venus compléter l'équipe. Ils sont liés à l'administration communale par une convention de volontariat.

Les locaux du guichet de l'emploi n'étant plus adaptés pour l'organisation de l'accueil, les séances sont désormais organisées dans deux classes primaires de l'école Sainte Anne bordées par un agréable jardin.

La participation financière des parents est passée de 1,80€ à 1€. 0,50€ sont demandés pour le transport des enfants des écoles vers le service.

4.3 Accueil Latitude Jeunes

En plus du service d'aide aux devoirs, Latitude Jeunes organise toujours l'accueil centralisé du mercredi après-midi, journées pédagogiques et plaines de vacances. Suite à la réforme des rythmes scolaires, l'asbl organise des stages à chaque période de vacances. Fermeture uniquement une semaine en hiver et 3 semaines en été.

L'administration communale met à disposition des locaux supplémentaires :

- Un module pour la sieste des petits
- Un module supplémentaire lors des vacances d'été
- La salle Saint Pierre durant les vacances d'automne, de détente, de printemps et d'été (convention de location avec le Doyenné)

Un préau a été installé dans la cour de la petite maison pour permettre des activités extérieures par tous les temps.

La participation financière des parents a diminué pour l'accueil extrascolaire (3€ pour le mercredi après-midi, 6€ pour les journées pédagogiques). La PFP pour les plaines est passée de 35€ à 40€ la semaine.

4.4 Place aux enfants

A la demande de la CCA, le service ATL a adhéré au projet provincial « Place aux enfants ». Deux éditions ont été organisées, en 2021 et 2022.

Une belle collaboration avec le Centre Culturel qui a pris en charge l'organisation d'activités plus culturelles l'après-midi.

4.5 Ocarina

Durant 4 années, le service ATL a collaboré avec Ocarina pour la mise en place d'un séjour « intégration » avec ouverture de place en externat pour les enfants des environs.

Le « covid » s'est immiscé dans cette démarche et les places en externat n'ont pas pu être maintenues chaque année. Néanmoins, l'administration communale a toujours apporté son soutien au séjour en mettant à disposition le car communal pour les activités extérieures.

Ocarina Namur ne désirant plus organiser ce séjour, la collaboration consiste maintenant en l'organisation d'un centre de vacances durant les semaines de fermeture de Latitude Jeunes. Ceci permet de proposer des accueils à prix démocratique durant toutes les vacances scolaires.

L'administration communale met à disposition les locaux de l'école de Heer pour organiser ces 2 semaines de plaines. De plus, le bus est mis à disposition pour une ½ journée d'excursion par semaine.

4.6 Collaboration avec le complexe sportif et associatif de Miavoye

Vu la réforme des rythmes scolaires, l'association reprenant le complexe, les services ATL de Onhaye et Hastière et le Centre Culturel Hastière, organise des semaines de stages supplémentaires. Une semaine aux vacances d'automne, une semaine en hiver, une semaine aux vacances de détente, une semaine aux vacances de printemps et trois semaines en été, soit 7 semaines sur l'année.

Des clubs sportifs locaux assurent une partie de l'encadrement des stages.

4.7 Information aux familles

L'évolution réside dans la création d'une page Facebook ATL (mars 2022) alimentée par la coordinatrice ATL. Compte-rendu d'activités organisées par tous les opérateurs d'accueil, promotion des activités, photos de moments de vie, article de fonds concernant le monde de l'enfance... 270 followers et ce n'est qu'un début !

4.8 Commission Communale de l'Accueil

Quelques faits et actions marquants :

- Enquête concernant les horaires des accueils + adaptation en fonction des résultats
- Organisation et évaluation de « Place aux enfants »
- Présentation du service « Badiane »
- Présentation du service l'@tribu mobile
- Travail sur les rapports d'activités et plan d'action
- Présentation du projet « Récré Jeu t'aime »
- Évaluation du PCLE – Etat des lieux et analyse des besoins
- Travail sur un extrait du film « A nous le temps libre » (camp Robinson)

Les membres de la CCA sont très actifs et impliqués. Ils nourrissent les réflexions par leurs expériences et leur connaissance du terrain.

4.9 Réalisation du recueil « A notre santé ! »

Dans le cadre du partenariat Province-Communes, une formation de sensibilisation autour de la combinaison « 0-5-30 » a été organisée. Les accueillantes ont été encouragées et guidées dans la mise en place d'activités de prévention. L'équipe a alors décidé de répertorier ces animations sous forme de fiches d'activité.

Le répertoire a été rédigé par une équipe composée des accueillantes extrascolaires actives sur la commune (Latitude Jeunes, accueillantes communales), d'une chargée de projet de la cellule Promotion Santé de la Province de Namur, d'une chargée de projet du CLPS en Province de Namur (Centre local de Promotion de la santé).

Il est destiné à tous les encadrants de collectivité d'enfants âgés de 3 à 12 ans. Dans la pratique, certaines activités ont été proposées à des enfants à partir de 2,5 ans.

Présentation officielle de l'outil le 15 mai 2019 avec les officiels et la presse.

Lien vers le reportage [Matélé](#)

Le recueil est téléchargeable sur le site internet de la commune

<https://www.hastiere.be/recueil-dactivites-0-5-30/>

4.10 Lien avec le CPAS

La coordination ATL est régulièrement en contact avec le CPAS qui intervient dans les frais d'accueil et de transport vers les accueils pour les enfants issus de familles précarisées.

Chaque enfant a le droit aux loisirs, de vivre de moments de collectivité en-dehors de l'école.

5. Besoins révélés par l'analyse des besoins

Au niveau des *stages et centres de vacances*, les familles voient leurs besoins d'accueil augmenter durant les vacances de détente et de printemps. Sans surprise suite à la réforme des rythmes scolaires...

Le coût de certains stages est estimé trop élevé : les familles sont prêtes à mettre entre 25 et 50 € par semaine pour l'accueil de leurs enfants durant les vacances scolaires.

Les parents déplorent que toutes les activités se déroulent sur Hastière même et au complexe de Miavoye. La commune étant fort étendue et les problèmes de mobilité nombreux, certains enfants n'ont pas la possibilité de participer aux activités proposées. Les activités pour les adolescents sont estimées insuffisantes.

En ce qui concerne les *accueils extrascolaires dans les établissements scolaires*, l'aménagement des lieux d'accueil n'apporte satisfaction ni aux familles, ni aux enfants, ni aux professionnels. Certains sont trop exigus, d'autres mal agencés. La difficulté réside dans le fait qu'il s'agit de locaux partagés. Il est compliqué d'organiser différents espaces (jeux,

activités manuelles, coin-repos ...). Les aménagements extérieurs restent rudimentaires et cela manque d'espace vert.

Un effort doit encore être fourni dans la proposition d'activités. Les enfants aimeraient plus d'activités manuelles et « sportives ».

Les enseignants désirent plus de communication avec les accueillants afin de faciliter les transitions.

Les acteurs soulignent également des besoins de compétences supplémentaires en animation et gestion de conflit. Également et surtout pour le personnel qui gère les temps de midi.

L'insatisfaction est similaire concernant les locaux mis à disposition le mercredi après-midi et lors des plaines de vacances. Même s'ils sont plus nombreux et plus adaptés qu'auparavant, le partage reste une difficulté pour l'appropriation des enfants et la mise en place de projets à long terme.

Les temps de midi posent des problèmes dans la plupart des implantations scolaires : en cause, le taux d'encadrement et la qualification du personnel y affecté.

L'enquête révèle que le « toute mallette » reste le moyen d'information privilégié par les familles. Même si les réseaux sociaux occupent également une part importante dans le partage d'information. Les familles aimeraient une information papier pour chaque période de vacances scolaires.

De manière générale, les familles aimeraient que soient développées les activités culturelles, artistiques et relatives à l'environnement, ainsi que l'accompagnement à la scolarité.

6. Modalités de collaboration entre les opérateurs

Le paysage scolaire de la commune d'Hastière est composé de cinq implantations issues de deux réseaux d'enseignement différents (4 communales, 1 libre).

L'extrascolaire est géré par la commune dans toutes les implantations scolaires, c'est le service « Avant-Post ». La responsable de projet collabore donc avec les deux directions scolaires et les enseignants. Les deux directions sont présentes lors des CCA.

Le service extrascolaire centralisé (mercredi après-midi, journées pédagogique des deux réseaux, service d'aide aux devoirs) est géré par l'asbl « Latitude Jeunes ».

Par convention, Latitude Jeunes dispose d'un local adapté pour toutes les activités organisées sur la commune. Ces locaux sont des locaux partagés avec d'autres opérateurs (accueil des écoles communales, classes de l'école Sainte Anne), ce qui demande une collaboration pour l'entretien des locaux et la répartition des périodes d'occupation. Deux accueillantes du service « Avant-Post » viennent compléter l'équipe de L.J. pour l'encadrement du mercredi après-midi.

Une équipe de bénévoles encadrée par la coordination ATL vient renforcer l'encadrement du service d'aide aux devoirs.

Le service ATL collabore avec Ocarina pour la mise en place d'un nouveau centre de vacances sur la commune. Celui-ci a lieu dans l'école communale de Heer. Une concertation avec l'équipe de l'école est organisée pour l'organisation pratique : locaux, entretien...

Les dates sont choisies de manière à ne pas concurrencer le centre de vacances de Latitude Jeunes et offrir un accueil à prix modéré durant toute la période d'été.

Les formations continues sont organisées en délocalisation en groupant les accueillantes de Hastière et Onhaye pour constituer un groupe complet. Les échanges de pratiques entre les accueillantes sont riches. Les directions d'école sont sollicitées dans l'organisation de ces formations pour la programmation calendrier et le remplacement des accueillantes dans leurs fonctions si nécessaire.

Le Complexe Sportif et Associatif de Miavoye, le Centre Culturel, les services ATL de Hastière et Onhaye se sont associés pour l'organisation de stages à chaque période de vacances. Le but est de proposer une offre élargie à chaque période de vacances. Les clubs sportifs sont invités à animer des ateliers durant ces stages. Des accueillantes communales de Onhaye et Hastière sont mises à disposition pour animer des ateliers et assurer les accueils du matin, du soir et les temps de midi lors de ces stages. Cette collaboration permet d'élargir le réseau, de disposer des ressources d'animateurs spécialisés dans des domaines précis.

L'asbl Dinamo organise des stages à destination des adolescents. Une représentante de ce service siège à la CCA.

En collaboration avec le Centre Culturel local, le service ATL organise la journée « Place aux enfants ». Au programme : accueil par les hôtes en matinée et activité culturelle l'après-midi. La journée se déroule à la maison hastiéroise qui dispose notamment d'une salle de spectacle.

Le service ATL dispose d'une réserve de livres destinés aux enfants qui sont disponibles pour tous les opérateurs.

Les salles communales sont mises à disposition des opérateurs qui le demandent et les sports zones sont accessibles à tous.

La coordination connaît bien le paysage ATL de la commune et assure le lien entre tous les opérateurs. Les différents opérateurs transmettent les informations à la coordination qui se charge de la centralisation et de l'information des familles.

7. Modalités d'information

L'information est diffusée selon plusieurs canaux :

- Information papier « toutes mallettes » et à des endroits stratégiques de notre commune
- Site internet de la commune dont l'onglet « Accueil Temps Libre » est géré par la CATL qui met à jour régulièrement les informations concernant les activités organisées en période scolaire et en période de vacances. Dans la mesure du possible, des liens sont disponibles vers les sites propres aux opérateurs d'accueil.
- Bulletin communal (compte-rendu d'activités, annonce de l'offre d'activités...)
- Page Facebook de l'ATL « ATL Hastière » + partage dans les groupes locaux

Un dossier de rentrée est distribué à chaque enfant inscrit dans les écoles de l'entité. Celui-ci reprend les documents d'inscription, fiches médicales, informations sur l'accueil extrascolaire, liens vers les projets d'accueil de l'école et de l'extrascolaire, information sur l'accueil temps libre...

Chaque opérateur d'accueil qui dispose de sa propre brochure peut aussi la transmettre via les mallettes, à condition que n'y figure aucune publicité commerciale. Ces brochures sont aussi disponibles à l'administration communale, dans les commerces, au Complexe Sportif et Associatif...

Chaque année, un récapitulatif de l'offre de stage durant les vacances d'été est rédigé par la coordination ATL. Il est diffusé aux familles via les mallettes, disponible sur le site internet et à l'administration communale.

La coordinatrice est disponible pour répondre à toute question relative à l'accueil des enfants sur la commune.

Lors de l'enquête menée dans le cadre de l'analyse des besoins, l'information a été jugée satisfaisante par les usagers et les opérateurs d'accueil.

Même si les réseaux sociaux prennent de plus en plus de place, l'information papier reste privilégiée. Une publication avant chaque période de vacances scolaires est souhaitée par de nombreuses familles.

8. Modalités de répartition des moyens publics

Depuis l'entrée de notre commune dans le décret ATL en 2013, il y a vraiment une volonté de libérer les moyens nécessaires à la mise en œuvre des objectifs du PCLE.

À titre indicatif, vous trouverez ci-dessous un tableau reprenant les montants libérés par l'administration communale sur le budget ATL (année de référence 2022).

Poste		Montant en €
ALE	Accueil	999,60
	Temps de midi	2 225,30
Salaires accueillantes	Matin-Midi-Soir	223 143,68
Volontaires-remplacement		3 112,14
Salaire CATL- responsable de projet		47 918,86
Latitude Jeunes		5 000,00
Matériel accueil extrascolaire		1 130,30
Téléphonie CATL		66,46
I-AES		2 159,54
Formation		1 249,00
Location locaux		800,00
Frais de déplacements CATL		369,35
Place aux enfants		293,00
Total		288 467,23

L'administration communale met à disposition de la CATL un bureau spacieux qui permet d'organiser des réunions et formations. Elle dispose également d'une ligne téléphonique, d'un GSM professionnel et d'un matériel informatique performant. Tous les frais d'impression des publications sont pris en charge par l'administration. Le montant de la subvention de coordination n'étant pas suffisant, la commune intervient également pour le solde du salaire de la CATL.

Les frais de formation des accueillantes et de la CATL sont pris en charge par la commune.

Par convention, la commune verse à Latitude Jeunes une participation financière annuelle de 5.000€ pour l'organisation de l'accueil du mercredi après-midi, lors des journées pédagogiques, l'encadrement du service d'aide aux devoirs et l'organisation de stage durant toutes les périodes de vacances. Elle met à disposition de l'asbl Latitude Jeunes des locaux communaux adaptés et complète ceux-ci par la location d'une salle voisine pour les périodes de vacances. Vu la réforme des rythmes scolaires, la salle est louée pour les vacances de détente, de printemps, d'été et d'automne pour un montant de 1600€/an contre 800€ auparavant. La commune met deux accueillantes à disposition de l'équipe de Latitude Jeunes pour améliorer le taux d'encadrement du mercredi après-midi.

La commune met régulièrement à disposition des opérateurs d'accueil qui en font la demande des locaux et le bus communal.

Un ramassage avec le bus communal est systématiquement organisé le mercredi midi et le matin et le soir durant les vacances d'été pour rejoindre l'accueil organisé par Latitude Jeunes. Il y a également un ramassage pour emmener les enfants au service d'aide aux devoirs au départ de toutes les implantations scolaires.

La commune de Hastière s'est associée à celle de Onhaye pour financer la construction du Complexe Sportif et Associatif de Miavoye en 2013. Ces locaux ont permis de développer l'offre sportive.

Les recettes sont constituées par la subvention de coordination, la subvention de présence et la participation financière des parents dans les lieux d'accueil des écoles.

9. Actions du PCLE 2018 à poursuivre

- Actualiser le site internet régulièrement
- Faire vivre la page Facebook ATL
- Soutenir le périscolaire en retravaillant régulièrement les projets d'accueil
- Soutenir le bon fonctionnement du service d'aide aux devoirs
- Proposer aux accueillantes des formations adaptées aux réalités de terrain
- Continuer à impulser un travail de partenariat entre les différents opérateurs

10. Objectifs du nouveau PCLE

- Sur une année de référence, établir un état des lieux des stages, du nombre de participants moyen, des locaux communaux et privés disponibles pour adresser une note au Collège amenant la réflexion. Procéder de même pour les accueils dans les écoles pour proposer des aménagements plus adaptés.
- A partir de septembre, réaliser un diagnostic avec l'aide de HEC consulting pour évaluer les besoins des jeunes sur la commune et établir un plan d'action en fonction des résultats.
- Inclure l'information des aides financières disponibles pour la participation des enfants aux stages dans la prochaine brochure d'été.
- Lors des prochaines CCA, travailler sur la rédaction d'un questionnaire de « satisfaction » à destination des enfants, le soumettre aux opérateurs d'accueil pour approbation. Chaque opérateur le proposera aux enfants en fin de stage pour réorienter les activités en fonction des besoins et desiderata des enfants.
- Prévoir une formation pour les accueillantes sur la gestion des conflits durant l'année scolaire 2023-2024.

Annexe 1

Fiches détaillées des opérateurs d'accueils demandant le renouvellement d'agrément

- Avant-Post
- Latitude Jeunes

Avant-Post

Administration communale de Hastière
Avenue Guy Stinglhamber, 6
5540 HASTIERE
BE14 0910 1971 5883
Avant-Post est un service communal.
Il est agréé et subventionné par l'ONE.

Sylvie MATHYS, responsable de projet
Même adresse
082/64 32 29
0470/89 16 37
sylvie.mathys@hastiere.be

5 implantations scolaires communales :

- Agimont, rue du Monument 88, 5540
- Hastière, rue des Gaux 83, 5541
- Heer, rue de l'Eglise 190, 5543
- Hermeton, rue Jules Poucet 2, 5540
- Ecole Sainte Anne Hastière, rue des Vignes 3, 5540

Le service est ouvert à partir de 7h30 et jusque 18h les lundi, mardi, jeudi et vendredi durant les périodes de cours. Accueil à partir de 7h sur demande des familles.
Il est organisé dans les locaux de chaque implantation scolaire. Il n'y a donc pas de déplacement entre les écoles et les lieux d'accueil.

Activités autonomes encadrées : activités thématiques créatives et ludiques, jeux de société, activités d'expression, jeux collectifs, activités d'éveil à la citoyenneté, à la culture, éducation à la santé.

Les activités proposées sont simples, de courte durée et susceptibles d'être abandonnées et reprises plus tard.

Le personnel d'encadrement satisfait aux exigences de formation de base. Un programme de formation continue est établi en équipe et organisé en collaboration avec le service ATL de Onhaye.

Les normes d'encadrement conseillées par l'ONE sont respectées dans toutes les implantations, à savoir une accueillante pour 18 enfants.

L'accueil du matin à partir de 7h30 et du soir jusque 17h est gratuit.
Une participation financière de 1€ est demandée aux familles pour toute présence après 17h, 0,50€ sont demandés pour toute présence avant 7h30.

Le service est subventionné par l'ONE grâce au subventionnement forfaitaire de fonctionnement en fonction du relevé des présences effectué grâce au programme I-AES de IMIO.

Latitude Jeunes

<p>Latitude Jeunes de la province de Namur Siège social : Chaussée de Waterloo, 182 – 5002 Saint-Servais Siège administratif : Rue de France, 35 - 5600 PHILIPPEVILLE Latitude Jeunes est une asbl. Elle est agréée et subventionnée par l'ONE.</p>	<p>Stéphanie DESTREE, directrice adjointe 0476/87 15 22 stephanie.destree@solidaris.be Mélanie TEMMERMAN, coordinatrice accueil extrascolaire 0471/62 40 25 Melanie.temmerman@solidaris.be Marcellin MONGEAU, référent pédagogique accueil extrascolaire 0479/86 80 58</p>
<ul style="list-style-type: none"> Le service d'aide aux devoirs « A nous D'voir » est organisé dans les classes primaires de l'école Sainte Anne, rue de l'Harmonie 10 à Hastière. L'accueil du mercredi après-midi, l'accueil durant les journées pédagogiques (Court'échelle) et les stages de vacances sont organisés à la structure, ruelle du Paradis, 5541, Hastière-Par-Delà. 	<ul style="list-style-type: none"> Le SAD est ouvert les lundi, mardi et jeudi de 15h à 18h15 durant les périodes scolaires. La structure est ouverte le mercredi a-m jusque 18h, les journées pédagogiques de 7h30 à 18h. Un ramassage est organisé le mercredi midi au départ de chaque école de l'entité (maximum 40 min). Une accueillante accompagne le transport Les stages ont lieu lors de chaque période de vacances (ouverture de 7h30 à 17h30).
<p>De manière générale les activités proposées préservent l'intégrité physique, psychique et sociale de l'enfant et sont adaptées à l'âge, aux aptitudes physiques et mentales, à l'évolution du groupe, à l'environnement et aux besoins des participants. Elles sont pensées en fonction du plaisir et de l'intérêt qu'elles susciteront chez les participants. La curiosité des participants pour leur environnement, la créativité des participants et leur expression collective sont une préoccupation première. Les activités sont pensées par les animateurs pour favoriser d'une part, l'émergence de propositions par les enfants, d'autre part, l'adaptation possible de ces activités en fonction des propositions émises. Elles offrent un espace pour le développement de projets collectifs portés par les participants.</p>	
<p>Le personnel d'encadrement LJ est formé et suit régulièrement des formations continues.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le mercredi a-m, 2 accueillantes formées du service Avant-Post complète l'équipe Durant les stages, les titulaires LJ sont aidées par des volontaires formés ou en cours de formation Des bénévoles complètent l'encadrement du SAD 	<p>Les normes d'encadrement conseillées par l'ONE sont respectées lors de chaque accueil.</p>
<p>La PFP du service « A nous D'voir » est de 1€ par présence + 0,50€ si l'enfant bénéficie du transport. La PFP de l'accueil du mercredi après-midi est de 3€, 6€ pour une journée pédagogique. Pour une semaine de stage, la PFP est de 40€.</p>	<p>Le service est subventionné par l'ONE en centre de vacances pour les stages et en AES2 pour les accueils du mercredi après-midi, durant les journées pédagogiques et le service d'aide aux devoirs.</p>

Annexe 2

Tableau de synthèse des opérateurs

n° opérateur CLE (avec distinction selon le lieu d'accueil)	forme juridique	PO (nom et adresse)	Sorte d'activités	N°compte bancaire du PO.	lieu d'accueil (classés par PO)	horaire semaine (hors mercredi)	taux encadrement	horaire mercredi	taux encadrement mercredi	PPF	personnel d'accueil (nbre et titre)	Projet d'accueil joint	Insertion dans un processus de formation continue	Autre subvention	demande agrément
1a	Commune	Ville de Hastière av. G. Stinghlamber 6 5540 Hastière	Accueil extrascolaire	BE19 0910 0053 1812	Implantation scolaire de Heer Rue de L'Eglise, 190 5543 Heer	7h-8h45 15h40-18h	1 pour 18	/	/	0,50€ avant 7h30 1€ après 17h	1 accueillante ayant suivi la formation de base de 100h	oui	oui	/	oui
1b	Commune	Ville de Hastière av. G. Stinghlamber 6 5540 Hastière	Accueil extrascolaire	BE19 0910 0053 1812	Implantation scolaire de Agimont Rue du Monument, 88 5544 Agimont	7h-8h45 15h40-18h	1 pour 18	/	/	0,50€ avant 7h30 1€ après 17h	2 accueillantes (puéricultrice, éducatrice)	oui	oui	/	oui
1c	Commune	Ville de Hastière av. G. Stinghlamber 6 5540 Hastière	Accueil extrascolaire	BE19 0910 0053 1812	Implantation scolaire de Hermeton/Meuse Rue Jules Poucet, 2 5540 Hermeton/ Meuse	7h-8h45 15h40-18h	1 pour 18	/	/	0,50€ avant 7h30 1€ après 17h	2 accueillantes dont une ayant suivi la formation de base de 100h	oui	oui	/	oui
1d	Commune	Ville de Hastière av. G. Stinghlamber 6 5540 Hastière	Accueil extrascolaire	BE19 0910 0053 1812	Implantation scolaire de Hastière/Delà Rue des Gaux, 83 5541 Hastière/Delà	7h-8h45 15h40-18h	1 pour 18	/	/	0,50€ avant 7h30 1€ après 17h	2 accueillantes ayant suivi la formation de base de 100h	oui	oui	/	oui
1e	Commune	Ville de Hastière av. G. Stinghlamber 6 5540 Hastière	Accueil extrascolaire	BE19 0910 0053 1812	Ecole Mixte Ste Anne Rue des Vignes 3 5540 Hastière	7h-8h30 16-18h 15h-18h le vendredi	1 pour 18	/	/	0,50€ avant 7h30 1€ après 17h	1 accueillante ayant un titre requis	oui	oui	/	oui
2a	ASBL	"Latitude Jeunes" rue de France,35 5600 Philippévillè	Accueil extrascolaire	BE68 8782 8079 0134	ATL "La Court'échelle" rue du Paradis (rue des Gaux), 85 5541 Hastière-Par-delà	12h00-18h00 7h30-18h (journée pédagogique)	1 pour 8 (-6ans) 1 pour 12 (+6ans)	3€ le mercredi après-midi 6€ journée pédagogique	2 accueillantes qualifiées + 2 accueillantes ayant suivi la formation de base de 100h	oui	oui	oui	oui	/	oui
2b	ASBL	"Latitude Jeunes" rue de France,35 5600 Philippévillè	Accueil extrascolaire (service d'aide aux devoirs)	BE68 8782 8079 0134	A nous D'voir! Locaux de l'école Ste Anne Rue de l'Harmonie 10 5540 Hastière-Lavaux	lundi 15h-18h15 mardi 15h-18h15 jeudi 15h-18h15	1 pour 10			1€/jour 0,50€/transport	2 accueillantes qualifiées + bénévoles	oui	oui	/	oui

Annexe 3

P.V. de la CCA approuvant le PCLE



Commission Communale de l'Accueil du 16 juin 2023

Coordination ATL : Sylvie Mathys 082/643229 0470/891637
sylvie.mathys@hastiere.be

Commune

de

X= présent

EX= excusé

Composante 1 : les représentants du conseil communal

	Effectifs		Suppléants	
L'Echevin de l'enseignement	Simon Bultot	X	Joëlle Casteleyn	EX
Les conseillers	Corine Jamar	EX	Philippe Vincke	
	Véronique Hees	X	Mathieu Morelle	X

Composante 2 : les représentants des établissements scolaires

Directeur écoles communales	Frédéric Baude	EX	Véronique Monin	
Directeur école libre	Pascale Kerrels		Françoise Simon	

Composante 3 : les représentants des personnes confiant leurs enfants (associations de parents)

Associations de parents :

Ecole communale	Marie-Claude Mathieu		Alison Demortier	
Ecole libre Sainte Anne	Delphine Collin		Catherine Noël-Collart	

Mouvements reconnus :

FPS (Femmes prévoyantes socialistes ?)	Christelle Babouin		Françoise Dupont	
--	--------------------	--	------------------	--

Composante 4 : les représentants des opérateurs de l'accueil œuvrant sur le territoire de la commune qui se sont déclarés à l'ONE

Avant-Post	Béatrice Minnoye	EX	Aline Fivet	
Latitude Jeunes	Marcellin Mongeau	X	Stéphanie Destrée	

Composante 5 : les représentants des services, associations ... non déclarés à l'ONE

Complexe Sportif-Centre Culturel	Rémi Denoiseux	X	Sébastien Warisse et Florent Vleminck	X
CCE-Dinamo	Personne de Dinamo		Benjamin François	
Clubs sportifs	Didier Rahir	X	Garence Mattart	EX

Invités :

Plan cohésion sociale	Mr Clément Rosier	EX		
Coordinatrice Accueil ONE	Mme Rosie Tshilongo	X		
Province Namur	Mme Isabelle Vanesse	EX		
Coordinatrice ATL	Mme Sylvie Mathys	EX		
Secrétaire	Mme Gaëlle Huysmans	X		

Remarque : aucun représentant des écoles (communales et libre) n'est présent.

À l'ordre du jour :

- **Approbation de la partie générale du PCLE**
- **Définition des objectifs du PCLE**

Introduction

L'objectif de la CCA de ce 16/06/2023 est de déterminer et formuler les objectifs du nouveau programme CLE 2023-2028.

Il s'agit de la dernière étape du long processus composé de l'état des lieux, de l'analyse des besoins et de la rédaction du programme.

Ce nouveau programme CLE sera soumis au Conseil communal du 24 juillet 2023 afin de respecter la date d'envoi à l'ONE fixée au 30/08/2023 maximum.

La partie générale du document a été approuvée en cette CCA du 16/06/2023.

Suite à l'analyse des besoins (enquête réalisée auprès des parents), 10 besoins ont pu être mis en évidence :

1. Temps de midi : encadrement insuffisant et manque de formation pour les accueillants
2. Plus de communication entre l'accueil extra-scolaire (Latitude Jeunes et Avant-post) et les écoles
3. Nouveaux rythmes scolaires
 - a. Besoin de plus d'accueil durant les vacances de détente et de printemps
 - b. Besoin de plus de temps de repos pour les enfants durant les accueils de vacances.
4. Besoin de plus de soutien scolaire
5. Lieux d'accueil
 - a. Aménagements extérieurs rudimentaires, manque d'espaces verts
 - b. Locaux trop exigus, mal agencés, partagés, difficultés de créer différents espaces.
6. Développement des activités manuelles, sportives, culturelles, d'expression, relatives à l'environnement. Développement d'activités pour les ados.
7. Formation des accueillantes

- a. Animation
 - b. Gestion des conflits
 - c. Attention particulière pour la formation pour les tout-petits car gérer un enfant de 2.5 ans n'est pas le même que gérer un enfant de 8 ans.
8. Information sur les stages à chaque période de stage en version papier dans les malles
 9. Accessibilité-coût : entre 25 et 50 € pour les parents
 10. Problème de mobilité pour l'accès aux stages durant les vacances

Le travail réalisé en cette CCA a permis d'identifier 5 objectifs/besoins prioritaires :

Chaque membre présent sélectionne 5 objectifs qui lui semble important à travailler pendant cette période de 5 ans du PCLE. Voici ceux qui ont été les plus plébiscités et qui retiendront donc notre attention pour le PCLE 2023-2028.

- 1) Problème de mobilité pour l'accès aux stages durant les vacances
- 2) Lieux d'accueil
 - a. Aménagements extérieurs rudimentaires, manque d'espaces verts
 - b. Locaux trop exigus, mal agencés, partagés, difficultés de créer différents espaces.
- 3) Formation des accueillantes à l'animation, la gestion des conflits et l'accueil des 2,5-6 ans
- 4) Accessibilité-coût : entre 25 et 50 € pour les parents
- 5) Développement des activités manuelles, sportives, culturelles, d'expression, relatives à l'environnement. Développements des activités pour les ados.

Résumé des discussions autour des objectifs

- Communication : Pour LJ => Hastière est le lieu d'accueil où il y a le plus de communication.
- L'aménagement des espaces pour les tout petits est important car les besoins sont différents.
- De quoi la commune dispose-t-elle pour améliorer les lieux d'accueil ?
- Manque d'activités pour les ados : Réaliser le diagnostic prévu par la commune (avec l'aide d'HEC consulting) => évaluer les besoins. En fonction : mise en place d'actions. Ne pas précipiter les choses pour aboutir à de la qualité.
- Mise en place d'un questionnaire de satisfaction au terme de chaque stage pour avoir le ressenti et les besoins (évaluation de qualité). => ceci permettrait d'élargir les activités. Demander à Sylvie de préparer un questionnaire de satisfaction commun à tous les opérateurs, leur soumettre et valider. Chaque opérateur transmettra le questionnaire à ses membres. Mise en place dès la rentrée.
- Une formation a lieu le 01/07 pour l'accueil extra-scolaire pour les 2.5 -6 ans. 2023-2024. S'orienter sur les formations en gestion de conflit, harcèlement pour chaque accueillante avec attestation de suivi. Ces formations ont lieu chaque année. Voir catalogue de formation ONE qui sort fin juillet et déterminer les formations à suivre. Formations subsidiées par l'ONE. Cette

formation pourrait être étendue aux opérateurs d'accueil par la suite mais priorité aux accueillantes.

- Les stages doivent être à prix démocratiques mais 50 € est un minimum pour avoir un minimum de qualité. Les opérateurs doivent pouvoir rentrer dans leurs frais. L'enjeu est de respecter les moyens des parents et ne pas dépasser les 50 €. Faire la publicité des aides possibles : Certains stages sont remboursés par la mutuelle ou peuvent être pris en charge par le CPAS via les chèques-sport. Indiquer cette info dans la brochure qui reprend les stages et préciser les aides possibles et démystifier ces aides (car les gens n'osent pas toujours demander les aides).
- Latitude Jeunes : petite maison à HPD est vraiment trop petite. La salle Saint-Pierre est mise à disposition au besoin pour les stages. Des aménagements extérieurs ont déjà été mis en place.
- Réflexion sur les lieux et sur la mobilité. Établir un état des lieux sur le nombre de stages et le nombre de participants en moyenne par année + faire un cadastre des lieux mis à disposition/disponibles => quid ancien réfectoire école de l'Etat ? Adresser une demande au collège pour amener la réflexion.

Développement des objectifs selon la méthode SMART (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste, temporel)

1. Sur une année de référence, établir un état des lieux des stages, du nombre de participants moyen, des locaux communaux et privés disponibles pour adresser une note au Collège amenant la réflexion. Procéder de même pour les accueils dans les écoles pour proposer des aménagements plus adaptés.
2. A partir de septembre, réaliser un diagnostic avec l'aide de HEC consulting pour évaluer les besoins des jeunes sur la commune et établir un plan d'action en fonction des résultats.
3. Inclure l'information des aides financières disponibles pour la participation des enfants aux stages dans la prochaine brochure d'été.
4. Lors des prochaines CCA, travailler sur la rédaction d'un questionnaire de « satisfaction » à destination des enfants, le soumettre aux opérateurs d'accueil pour approbation. Chaque opérateur le proposera aux enfants en fin de stage pour réorienter les activités en fonction des besoins et désidérata des enfants.
5. Prévoir une formation pour les accueillantes sur la gestion des conflits durant l'année scolaire 2023-2024.

La prochaine réunion est fixée début novembre par un doodle proposé aux membres.

Gaëlle Huysmans

Simon Bultot

Pour Sylvie Mathys,

Coordinatrice ATL

Bourgmestre,

Echevin de l'enseignement

Annexe 4

Délibération du Conseil Communal approuvant
le PCLE



PROVINCE DE NAMUR – ARRONDISSEMENT DE DINANT
COMMUNE DE HASTIERE

Du registre aux délibérations du CONSEIL COMMUNAL de cette commune, il a été extrait ce qui suit : séance du 26 juillet 2023

Présents : JAMAR Corine, Président;
BULTOT Simon, Bourgmestre;
ROUSSEAUX Maud, DE RYCKE Fabrice, VINCKE Philippe,
CASTELEYN Joëlle, Echevins;
NENNEN Jean-Joseph, LIBERT Michel, HEES Véronique, MORELLE Mathieu, CARTIAUX Emmanuel, PAIRON Anne, PERILLEUX Olivier,
BOULANGER André, Ferdinand-Daron Jeanine , Conseillers;
FONTINOY Annick, Présidente du CPAS;
DEFECHE Valérie, Directrice générale.

7 - CDU -1.851.121.858 / 129858

Nouveau programme de coordination locale de l'enfance 2023-2028-approbation

LE CONSEIL COMMUNAL,

En séance publique ;

Vu le Décret de la Communauté Française du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire ;

Vu les directives du décret du 26 mars 2009 modifiant le décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire ;

Vu les directives de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 mai 2009 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 décembre 2003 fixant les modalités d'application du décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire ;

Vu la Convention conclue entre l'ONE et le service Accueil Temps Libre de la Commune de Hastière en date du 20 mars 2012 concernant la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre ;

Considérant que l'agrément du programme CLE de la Commune d'Hastière, approuvé en la séance du 30/05/2018, arrive à échéance le 1er septembre 2023 et qu'il convient dès lors de procéder à son renouvellement ;

Considérant que la volonté de la Commune est de poursuivre l'amélioration de l'accueil des enfants en-dehors des heures scolaires ;

Considérant que l'état des lieux et l'analyse des besoins ont été approuvés par la Commission Communale de l'Accueil (C.C.A.) en sa séance du 20/01/2023 ;

Considérant que le Programme CLE a été approuvé par la Commission Communale de l'Accueil en sa séance du 16/06/2023 ;

Considérant que le programme CLE 2023-2028 doit être adopté par le Conseil communal au plus tard lors de sa deuxième réunion qui suit la C.C.A. afin d'être transmis à la Commission d'agrément de l'ONE ;

Vu le Programme CLE et ses annexes joints à la présente délibération ;

DECIDE:

Article 1er.

D'approuver la proposition de programme CLE telle qu'annexée à la présente délibération.

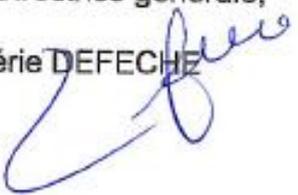
Article 2.

De charger Sylvie Mathys, coordinatrice ATL, de transmettre le programme CLE et la présente à l'ONE, service ATL, par mail à l'adresse "accueil-extrascolaire@one.be".

PAR LE CONSEIL,
s) La Directrice générale,
Valérie DEFECHE

POUR EXTRAIT CONFORME LE 07-08-2023
La Directrice générale,

Valérie DEFECHE



s) La Présidente,
Corine JAMAR

Le Bourgmestre,

Simon BULTOT

